

CONTRAT DE COURS PARTICULIERS

LES PARTIES AU PRÉSENT CONTRAT SONT :

LE PRESTATAIRE

Nom : Thomas Schwartz

Adresse : 3 Rue Benoit Bunico, 06300 Nice, France

Téléphone et Email : +33 7 58 70 66 73 / thomas@languapps.com
(ci-après dénommé le "Professeur")

LE CLIENT

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone et Email : _____

(ci-après dénommé l'"Élève")

OBJET DU CONTRAT

Le Professeur s'engage à dispenser des cours particuliers à l'Élève dans la/les matière(s) suivante(s) :

Au lieu suivant :

TARIFS

Les cours sont facturés au tarif de 50 euros par heure de cours.

Aucun frais supplémentaire ne sera facturé pour les déplacements ou le temps de préparation du Professeur.

Les tarifs peuvent être révisés et deviennent effectifs après un préavis écrit de _____ jours à l'Élève.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement s'effectue :

- Immédiatement à la fin de chaque séance
 Par semaine/mois à l'avance

Modes de paiement acceptés :

- Espèces
 Chèque
 Virement bancaire
 Autre : _____

CALENDRIER DES COURS

Les cours débuteront le _____ et se poursuivront aux horaires suivants :

jusqu'au _____.

OU

Les cours débuteront le _____ et se poursuivront de manière ponctuelle selon un calendrier convenu d'un commun accord entre le Professeur et l'Elève.

ANNULATION DES COURS PAR L'ÉLÈVE

L'Elève peut annuler un cours en prévenant le Professeur au moins 24 heures à l'avance. Dans ce cas, aucun frais ne sera facturé. Tout cours non annulé dans ce délai sera facturé au tarif plein.

OU

Les tarifs sont établis sur la base de l'engagement de l'Elève à assister à tous les cours prévus au calendrier ci-dessus. Aucune réduction ni remboursement ne sera accordé pour les cours auxquels l'Elève n'assiste pas.

ANNULATION DES COURS PAR LE PROFESSEUR

Le Professeur peut annuler un cours en prévenant l'Elève au moins 24 heures à l'avance. Dans ce cas, aucun frais ne sera facturé. Si le cours a été payé à l'avance, le Professeur proposera une nouvelle date convenant aux deux parties, ou remboursera le cours annulé.

RETARDS

Les tarifs sont calculés selon les horaires stipulés dans le calendrier. Aucun ajustement ne sera effectué pour le temps perdu en raison d'un retard de l'Elève.

Tout temps perdu en raison d'un retard du Professeur sera compensé par une prolongation du cours d'un commun accord, et pour la durée du temps perdu.

OBLIGATIONS DU PROFESSEUR

- Le Professeur s'engage à effectuer toute préparation nécessaire avant les cours et à structurer les séances de manière à optimiser le temps au bénéfice de l'Elève.
- Le Professeur s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations concernant l'Elève et ne contactera d'autres parties impliquées dans la formation de l'Elève qu'avec l'autorisation écrite de celui-ci.
- Le Professeur ne peut déléguer aucune de ses obligations au titre du présent contrat à un tiers sans l'autorisation écrite de l'Elève.
- Le Professeur n'est en aucun cas tenu d'effectuer les devoirs ou travaux à rendre à la place de l'Elève.

OBLIGATIONS DE L'ÉLÈVE

- L'Elève s'engage à aider le Professeur à identifier les domaines nécessitant un accompagnement spécifique.
- L'Elève reconnaît que les devoirs, exercices et travaux font partie intégrante de l'enseignement et s'engage à les réaliser dans les délais impartis.

ABSENCE DE GARANTIE

Le Professeur ne donne aucune garantie quant aux résultats ou aux performances de l'Elève découlant des cours dispensés.

STATUT DU PROFESSEUR

L'Élève fait appel aux services du Professeur en tant que prestataire indépendant et non en tant que salarié. Le Professeur est responsable de son assurance et de toutes les déclarations et cotisations statutaires relatives à l'impôt sur le revenu.

RÉSILIATION

Le présent contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties à tout moment moyennant un préavis écrit de _____ jours.

MODIFICATION DES TERMES

Aucune renonciation par l'une des parties à l'un de ses droits en vertu du présent contrat à une occasion ne pourra empêcher l'application ultérieure de ces droits et ne sera considérée comme une renonciation à tout manquement ultérieur aux termes du contrat.

INTÉGRALITÉ DU CONTRAT

Le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties concernant son objet. Les parties renoncent à se prévaloir de toute disposition non contenue dans le présent document. Toute modification du présent contrat doit être faite par écrit et signée par les deux parties.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Le présent contrat est régi par le droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux français seront compétents.

Fait à _____, le _____

En deux exemplaires originaux, dont un remis à chaque partie.

Le Professeur

L'Élève

Signature

Signature

Thomas Schwartz

Nom